

EMPLOYEURS · GUIDE DE CONFORMITÉ

Entretien de parcours professionnel : votre checklist 2026

Loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025 · à jour au 1er août 2026 · à cocher poste par poste

1 Le calendrier 1 / 4 / 8

- ☐ 1er entretien dans l'année qui suit l'embauche
- ☐ Puis un entretien de parcours tous les 4 ans
- ☐ Un état des lieux récapitulatif tous les 8 ans

2 Les 5 thèmes obligatoires

- ☐ Compétences & qualifications mobilisées + évolution possible
- ☐ Parcours face aux évolutions de l'entreprise et des métiers
- ☐ Besoins de formation (poste, transformations du travail, projet personnel)
- ☐ Souhaits d'évolution : mobilité, reconversion, bilan de compétences, VAE
- ☐ Utilisation du CPF, du CEP et abondements éventuels

Ne porte PAS sur l'évaluation du travail — à tenir séparé de l'entretien annuel.

3 Les entretiens à ne pas oublier

- ☐ Mi-carrière : dans les 2 mois suivant la visite médicale (~45 ans)
- ☐ Fin de carrière : 1er entretien dans les 2 ans avant 60 ans
- ☐ Retour d'absence : entretien à proposer (sauf si un a eu lieu < 12 mois)

4 La traçabilité, votre protection

- ☐ Compte rendu écrit + copie remise au salarié
- ☐ Rubrique « information formation » datée et signée
- ☐ Support forfait jours distinct (charge de travail)

& Les 2 points qui coûtent cher

Échéance : mettre accords, chartes et supports en conformité avant le 1er octobre 2026.

Risque 3 000 € : abondement au CPF (entreprises de 50+ salariés) si, sur 8 ans, le salarié n'a eu ni entretiens ni formation non obligatoire — conditions cumulatives (Cass. soc. 21/01/2026, n° 24-12.972).

Vos 3 gestes cette semaine

1. Repérez les salariés dont l'entretien de parcours arrive à échéance en 2026.

2. Vérifiez que votre trame couvre les 5 thèmes et sépare parcours et évaluation.

3. Datez au calendrier vos mises en conformité avant le 1er octobre 2026.

Le Kit complet arrive bientôt

Trames d'entretien prêtes à adapter (parcours, mi-carrière, fin de carrière), support forfait jours, modèle de compte rendu traçable et mode d'emploi pour sécuriser l'abondement de 3 000 €. Vous serez prévenu·e en avant-première de sa sortie.

Bientôt